VÉLORUTION PAYS DE GEX
Maison Saint-Pierre c/o La Boussole
11 rue de Genève
01210 Ferney-Voltaire
info@velorution-paysdegex.fr | www.velorution-paysdegex.fr

10 octobre 2023

Concertation portant sur la REQUALIFICATION DU SECTEUR DE LA PORTE DE FRANCE

Résumé des points soulevés par rapport aux déplacements cyclistes
- Projet sécurisant les déplacements cyclistes sur l'axe Saint-Genis - Meyrin
- Prévoir une largeur suffisante pour les aménagements cyclable
- Propositions de modifications pour améliorer la lisibilité et la sécurité du cheminement cyclable
- Appel à la vigilance sur la cohérence avec le projet de BHNS Saint-Genis - Meyrin porté par la CAPG

Commentaire général

Le nouveau projet proposé prend correctement en compte le besoin de sécurisation des déplacements cyclistes sur l'axe Saint-Genis - Meyrin grâce à la trémie "modes doux", cette amélioration est attendue depuis de nombreuses années. **Nous soutenons ce nouveau projet**.

Commentaires sur le projet

Selon le plan présenté, il semble que le cheminement pourrait être simplifié et rendu plus roulant et plus lisible avec quelques modifications mineures. En effet, venant de Thoiry, deux options sont proposées:

- Piste principale (plus large) partant à gauche et passant au-dessus de la trémie
- Piste secondaire (plus étroite) partant à droite, desservant le CERN et rejoignant l'entrée-sortie de la trémie

La piste "secondaire" semble destinée principalement aux personnes se dirigeant vers le CERN alors que la piste principale semble destinée aux usagers utilisant l'axe Thoiry - Meyrin: L'intérêt de la piste "principale" est questionnable car les cyclistes circulant de Thoiry à Saint-Genis devront faire une boucle pour emprunter la trémie et seront incitée à ne pas l'emprunter.

Une **proposition de simplification** serait de **supprimer la piste partant à gauche** (appelée ici "piste principale") et d'**élargir la piste partant à droite** (dans la direction Thoiry-Meyrin) (voir figure 1). Cela inciterait les cyclistes à emprunter de préférence la trémie pour rejoindre Saint-Genis plutôt que la piste en surface et simplifierait la liasion vers Meyrin.

Aussi, par soucis de sécurité, il semblerait important de **ne pas relier les différentes pistes cyclables à la sortie immédiate de la trémie** mais quelques mètres plus loin afin d'**améliorer la visibilité** et de permettre aux cyclistes d'anticiper les croisements/dépassements.

La piste principale sortant de la trémie pourrait également être **élargie ponctuellement au niveau et en amont/aval de l'intersection des différentes pistes cyclables** pour le **confort et la sécurité des cyclistes**.

Figure 1: Proposition de simplification et d'amélioration du cheminement cyclable

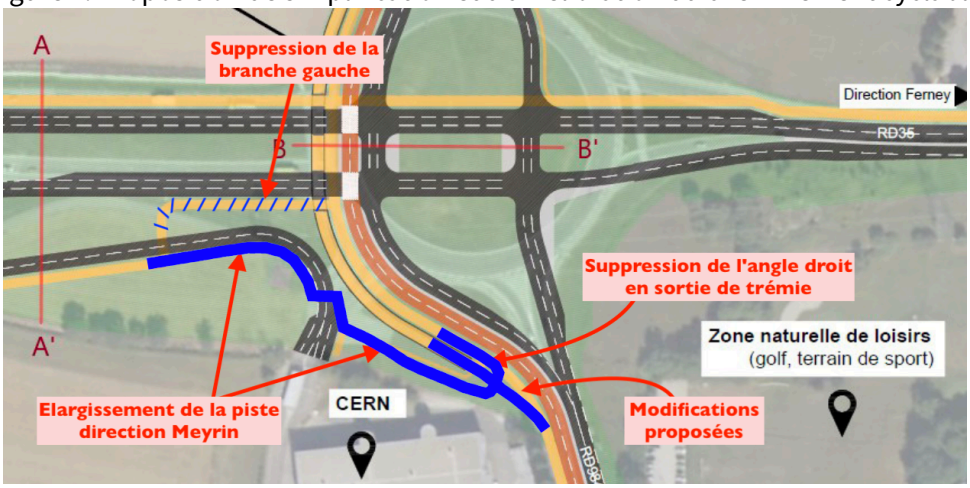

Il faudra aussi **assurer une largeur suffisante (supérieure à 4m) pour les aménagements cyclables principaux** (axe Saint-Genis - Meyrin et Thoiry - Meyrin). La piste actuelle longeant le CERN est déjà très utilisée aux heures de pointe et la sécurisation de la traversée du carrefour Porte de France entrainera une **augmentation du trafic cycliste**, il est donc important d'anticiper cette évolution et de prévoir une **largeur suffisante pour la sécurité et le confort des cyclistes**.

Point de vigilance

Le projet de BHNS Saint-Genis - Meyrin également mis à l'enquête publique en paralléle a mis en évidence une incohérence avec le projet d'aménagement du carrefour de la Porte de France (voir figure 2):

- En amont du carrefour Porte de France, côté Saint-Genis, sur le projet de BHNS Saint-Genis - Meyrin, la piste cyclable est placée **côté NORD**
- Dans la traversée du carrefour Porte de France, le projet du Conseil Départemental sécurise la traversée piétons/cycles en souterrain **côté SUD**
- En aval du carrefour, le projet de BHNS Saint-Genis - Meyrin la re-place **côté NORD**

Les plans présentés dans le projet de BHNS Saint-Genis - Meyrin n'ont peut-être pas été mis à jour, mais il conviendra de **veiller à la cohérence globale des 2 projets afin de ne pas créer de discontinuité dans les aménagements cyclables**.
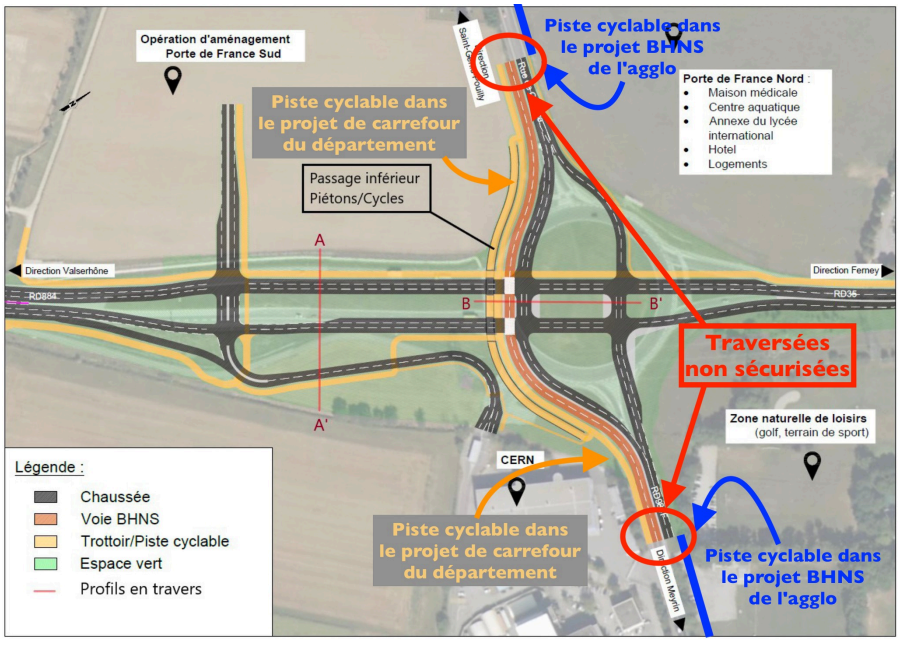
Figure 2: Plan joint au dossier d'enquête publique du projet du Conseil Départemental pour le carrefour de la Porte de France